

# ON STAGE

Association loi 1901 enregistrée sous le n° W783004701

A l'attention du service culturel et animation  
95360 SAINT PRIX

## DEVIS

06.66.57.42.06  
onstage78.asso.gmail.com

2 rue de Breuvery  
Bat A Porte 3  
78100  
Saint Germain en Laye

Saint Germain en Laye le 26 Avril 2023

Dreamertramp 21062023  
Concert DREAMERTRAMP - Fête de la musique 2023

**DEVIS N° D20230426**

Description	Quantité	Prix à l'unité	Coût
<b>Prestation concert «Dreamertramp»</b>	1	1200,00 €	1200,00 €
<b>Réduction accordée</b>	1		(300,00 €)
		Total	900,00 €

*" TVA non applicable, Art 261-7 b du Code général des impôts "*

**Ce devis ne comprend pas :**

- Les droits SACEM
- La fourniture du matériel de sonorisation.
- La fourniture du matériel d'éclairage.

L'ensemble de ces éléments sont à la charge de l'organisateur de l'évènement.

Ce Devis est valable jusqu'au 31/12/2023. Passé ce délai, l'offre pourra être reconsidérée (ça nous permet de réajuster nos prix).

Sous réserve de disponibilité des équipes au moment de votre confirmation, hors frais de vie (pour les prochains devis ça nous permet de négocier un catering voir les nuits d'hôtels).

## CONDITIONS GÉNÉRALES

---

Le fait que 'On Stage ne se prévale pas à un moment donné de l'une ou l'autre des présentes conditions générales ne peut être interprété comme une renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dites conditions.

### **1/ TARIFS**

Pour les prestations : les prix s'entendent hors taxes aux conditions de tarification des associations.

### **2/ COMMANDE**

Toute commande doit être passée par écrit, sauf conventions particulières contraires et sous réserve de la disponibilité des équipes au moment de l'évènement de la commande. Le bénéfice de la commande est personnel au client-donneur d'ordre et ne peut être cédé sans l'accord de 'ON STAGE.

Toute commande, modification, confirmation parvenue à moins de 48h fera l'objet d'un service particulier faisant appel à un complément de facturation.

### **3/ ANNULATION TOTALE OU PARTIELLE**

L'annulation totale ou partielle d'une commande fera l'objet d'une facturation équivalente à la moitié au moins du montant de commande annulé, sans jamais être inférieure aux frais déjà engagés au moment de l'annulation. Si l'annulation intervient moins de 72 heures avant la prestation, le montant de la prestation sera dû par le client donneur d'ordre et facturée dans sa totalité.

### **6/ FACTURATION**

Une facture est établie et délivrée après la fin de l'exécution de la prestation. La facturation est effectuée à l'ordre du donneur d'ordre et le bénéficiaire ne peut être modifiée sans l'accord préalable du prestataire.

### **7/ REGLEMENT**

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués en euros et à la date de l'évènement indiquée dans la facture.

### **8/ PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET CONFIDENTIALITÉ**

Les présentes conditions générales de transaction ne sauraient entraîner une quelconque cession de droits de propriété intellectuelle pouvant être mis en

---

# ON STAGE

Association loi 1901 enregistrée sous le n° W783004701

œuvre au titre de la prestation commandée. Les équipements ainsi que tout renseignement technique ou de toute nature appartenant au prestataire sont et demeureront la propriété exclusive de On Stage.

Sous réserve d'un accord préalable, le client autorise ON STAGE à le citer dans ses documents sous quelque forme que ce soit en qualité de référence. Chaque partie garantira à l'autre la confidentialité des informations de quelque nature que ce soit, écrites ou orales, dont elle a connaissance au titre de la commande et s'interdit de les communiquer aux personnes autres que celles qui ont qualité pour en connaître le contenu au titre de la réalisation de la prestation commandée.

## **9/ FORCE MAJEURE**

ON STAGE ne pourra être tenu pour responsable des retards ou des défauts de prestations dus à la force majeure ou à toute raison indépendante de sa volonté, telle que, de façon non limitative, grève, intempérie, accident, interdiction officielle.

## **10/ PROPRIÉTÉ, RESPONSABILITÉ ET ASSURANCES**

Le client donneur d'ordre souscrit à ses frais un contrat d'assurance pour garantir sa responsabilité pendant le temps et la préparation de l'évènement. Le client donneur d'ordre, en tant qu'organisateur de la manifestation au cours de laquelle ON STAGE intervient, doit notamment s'occuper de l'obtention de toutes les autorisations nécessaires aux prestations commandées, faire en sorte que les lieux soient disponibles et accessibles sans difficulté d'aucune sorte, et obtenir de ses assureurs les éventuelles extensions de garanties.

Le client donneur d'ordre est chargé de transmettre les consignes de sécurité relatives à l'intervention d'ON STAGE en conformité avec le décret n° 92-158 du 20/02/1992.

Le client s'engage à garantir ON STAGE contre tout recours et/ou réclamation de quelque nature que ce soit qui pourrait être exercé par son personnel ou par tout tiers, à l'occasion de la prestation, en raison notamment de tous dommages aux biens ou aux personnes, imputables au client ou à toute autre personne agissant pour son compte ou aux choses dont il a la garde.

Il s'engage à indemniser ON STAGE de tous dommages, pertes ou dépenses résultant d'un tel recours et/ou réclamation.

---

# ON STAGE

Association loi 1901 enregistrée sous le n° W783004701

Aucune réclamation du client donneur d'ordre ne sera recevable au-delà d'un délai de 12 heures après la fin de la prestation.

Aucune indemnité ne pourra être réclamée auprès d'ON STAGE pour privation de jouissance ou trouble commercial quelconque, quelle qu'en soit la cause ou l'origine.

## **11/ PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

Les données à caractère personnel du Client sont collectées par ON STAGE responsable du traitement des données.

Les données à caractère personnel sont collectées pour les besoins d'opérations relatives à la gestion des clients (la gestion des commandes, des livraisons et des factures notamment) et traitées avec le consentement du Client pour les opérations relatives à la prospection (les actions de fidélisation et l'élaboration de statistiques commerciales, notamment).

Les données à caractère personnel sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle et pendant une durée ne pouvant dépasser les délais de prescription des actions en justice après la fin de la relation contractuelle.

Les données traitées avec le consentement du Client sont conservées jusqu'au retrait dudit consentement.

Les données à caractère personnel qui peuvent être collectées lors de la conclusion du Contrat sont les suivantes : nom, prénom, numéro de téléphone, adresse, adresse électronique, métier.

ON STAGE s'engage à ne pas diffuser son fichier clients et à le conserver secret.

Néanmoins, ces données personnelles pourront être transmises aux tiers chargés de l'exécution et du paiement des commandes ainsi qu'à des sociétés tierces lorsque ON STAGE a recours à des fournisseurs ou sous-traitants dans le cadre de l'exécution du contrat.

Le Client est informé que l'exigence de fourniture de données personnelles à un caractère contractuel.

## **12/ JURIDICTION**

---

En cas de contestation, le Tribunal du Siège d'ON STAGE sera seul compétent.

Cette clause s'applique même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

### 13/ CLAUSE PARTICULIÈRE

#### RÈGLEMENT

Le défaut de paiement de(s) facture(s) à l'échéance fixée entraînera l'exigibilité :

- de pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement majoré de 10 points, sur l'ensemble des sommes restant dues.

*Bon pour accord.*

Le Maire,  
**Céline VILLECOURT**

